

**Familles Rurales Fédération Régionale
des Pays de la Loire**

107 rue de Létanduère 49000 ANGERS

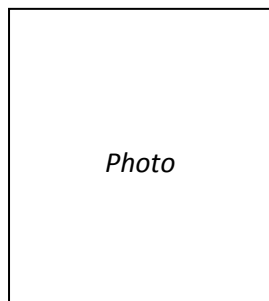
Tél. : 02 41 25 38 60

fr.paysdelaloire@famillesrurales.org

www.paysdelaloire.famillesrurales.org

B.P.J.E.P.S.
Spécialité "Animateur"
Mention "Loisirs Tous Publics"
Dossier de candidature
2019/2021

à retourner dès que possible



Pour quelle formation souhaitez-vous poser candidature ?

BPJEPS à **Angers du 6 janvier 2020 au 18 juin 2021**

BPJEPS à **La Roche sur Yon du 12 novembre 2019 au 11 décembre 2020**

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance : N° département :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ (fixe) : ☎ (mobile) :

Mail :

N° Sécurité Sociale : Organisme affilié :

Avez-vous participé à une réunion d'information collective sur nos formations « jeps » ? Oui Non

Fait à :, le

Signature :

Conditions réglementaires à remplir pour se présenter aux épreuves de sélection

Le candidat doit : (Cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre situation)

1 - Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours : **PSC1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou STT ou AFGSU**

2 – Expériences/parcours :

Etre capable de justifier d'une **expérience d'animateur** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe **d'au moins 200 heures** = Fournir la ou les attestation(s) délivrée par la ou les structure(s) d'accueil.

OU

Etre titulaire du **BAFA** ou **BAFD** ou **BAPAAT**, **CQP** Animateur périscolaire ou Bac pro **Service de proximité et vie locale** ou **Bac pro agricole** (toute option) ou Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ou **BPJEPS** toute spécialité.

!!! Merci de joindre les copies de vos diplômes ou attestations. Une attestation d'inscription ne sera pas acceptée.

Les formations

Procédure d'entrée en formation (cf. dates tableau ci-dessous)

- ⇒ Dépôt du dossier de candidature
- ⇒ TEP à valider par la DRJSCS
- ⇒ Sélection
 - Vous serez convoqué(e) à une date (*indépendamment de la sélection finale*) pour :
 - Une épreuve écrite
 - Un entretien oral
 - La sélection finale s'appuiera sur le dossier de candidature et les 2 précédentes épreuves
- ⇒ Positionnement (**présence obligatoire**, coût : 250 €)

Lieu	TEP, sélection finale et positionnement	Dates extrêmes de la formation	Dossier de candidature à retourner :
La Roche sur Yon	Sélection : le 4 octobre 2019 Positionnement : du 16 au 18 octobre 2019	Du 12 novembre 2019 au 11 décembre 2020	Au plus tard le 13 septembre 2019
Angers	Sélection : le 15 novembre 2019 Positionnement : du 2 au 4 décembre 2019	Du 6 janvier 2020 au 18 juin 2021	Au plus tard le 18 octobre 2019



Votre situation professionnelle

ACTUELLE

- Demandeur d'emploi** depuis le :
 Salarié depuis le :

Type de contrat :

- CDI CDD Fin du contrat le :
 Autre, précisez :

Temps de travail :

- Temps plein Temps partiel Précisez :

Fonction :

Employeur : Raison sociale :
Adresse :
Code : Commune :
Téléphone : Mail :
Nom du responsable de la structure :

Pour les salariés, votre employeur est-il informé de votre candidature au BPJEPS ?

- OUI NON

Pouvons-nous lui envoyer des informations concernant les démarches administratives et financières à suivre ?

- OUI NON

A L'ENTREE EN FORMATION

Si votre situation évolue à la date d'entrée en formation, merci d'indiquer votre statut à cette nouvelle date

- Demandeur d'emploi** à partir du :
 Salarié à partir du :

Type de contrat :

- CDI CDD Fin du contrat le :
 Autre, précisez :

Temps de travail :

- Temps plein Temps partiel Précisez :

Fonction :

Employeur : Raison sociale :
Adresse :
Code : Commune :
Téléphone : Mail :
Nom du responsable de la structure :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une note personnelle de **2 pages minimum** qui retrace :
 - Vos expériences dans le domaine de l'animation (salariée ou non)
 - Vos motivations pour suivre la présente formation, en lien avec la ou les spécialité(s) choisie(s)
- Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation **Joindre la (ou les) attestation(s) de l'employeur ou de l'organisateur de l'activité**
- Pour les salariés, l'avis de votre employeur (sur papier libre) quant à votre entrée en formation BPJEPS
- Deux photos d'identité (dont une à coller sur le présent dossier)
- La ou les photocopies des diplômes indiqués page 2
- La photocopie de l'attestation de PSC 1 (ou formation de premiers secours ou SST : Sauveteur Secourisme du Travail). **Cette pièce est OBLIGATOIRE pour la validation des TEP.**
- Pour les personnes de moins de 25 ans : Les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Une photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité, ou le permis de conduire)
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou par la FFSA ou désigné par la CDAPH sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus